

9 mai – le gouvernement doit entendre d’urgence l’opposition exprimée contre le projet de loi Fonction publique

La Confédération FO se félicite de l’importante mobilisation des fonctionnaires et agents de la Fonction publique ce 9 mai.

Celle-ci exprime le rejet de l’ensemble des syndicats de la Fonction publique et doit alerter d’urgence le gouvernement sur la nécessité d’entendre l’expression syndicale et d’ouvrir, contrairement à ce qu’a annoncé ce matin le secrétaire d’Etat, une véritable négociation.

A ce sujet, FO constate que le gouvernement n’a même pas pris la peine d’inviter les organisations syndicales qui avaient déposé un préavis de grève, conformément à la législation, à une négociation.

Le secrétaire général de la Confédération, aux côtés des syndicats FO en tête de la manifestation à Paris, a déploré que le secrétaire d’Etat ne retienne de sa mission que la dimension « comptes publics », assimilant ce matin le déficit public (70 milliards d’euros) à la Fonction publique pour justifier la nécessité de nouvelles économies, oubliant les 140 milliards d’aides publiques aux entreprises, dont les 40 milliards que représente le CICE cette année !

FO note qu’à peine après que le Président de la République ait indiqué être prêt à abandonner l’objectif de suppression de 120 000 emplois, le gouvernement maintient cet objectif, le ministre du budget ayant lui-même considéré que l’objectif était tenable. Comment dans ces conditions répondre aux besoins de services publics de proximité ?

Une fois encore, pour FO, il faut cesser de réduire la Fonction publique et le service public à une dépense et le statut général à une contrainte de gestion.

Le Statut général porte droits et obligations des fonctionnaires et garantit, à ce titre, la neutralité et la continuité du Service public, donc l’égalité de traitement et l’intérêt général.

Le Service public est de ce fait un maillon indispensable à l’égalité républicaine et à la justice sociale sur l’ensemble du territoire.

C’est pourquoi FO dénonce l’élargissement du recours à des emplois contractuels, l’instauration de ruptures conventionnelles d’emplois, l’affaiblissement des instances de représentation individuelle et collective des agents et la déclinaison de la « transformation » de la Fonction publique dans le cadre des lois concernant le secteur de la santé et de l’éducation nationale.

FO appelle le gouvernement à entendre l’opposition exprimée contre le projet de loi.

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

✉ yveyrier

@force-ouvriere.fr

☎ 01.40.52.86.01

Paris, 9 mai 2019